



EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES **TEBBOUNE DÉCRÈTE LA MOBILISATION**

Page 3

**AGRESSION SIONISTE
CONTRE GHAZA**

**44.176 MARTYRS
ET 104.473 BLESSÉS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5149 | Dimanche 24 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ALLOCATION DE SOLIDARITÉ
RAMADHAN**

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**

Page 5

SON ARRESTATION CONFIRMÉE

SANSAL RISQUE UNE LOURDE PEINE

Page 3



● **TRIBUNAL D'ORAN
UNE ACTION EN JUSTICE
CONTRE KAMEL DAOUD**

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ARMÉE FORTE

**CHANEGRIHA,
MET L'ACCENT SUR
LA DISCIPLINE**

Page 2



NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

**LES PRÉCISIONS
DE BRAHIM MERAD**

Page 5

ALGÉRIE - SOMALIE

Des relations
«solides
et fraternelles»

Dahir Mohamud Gelle, conseiller et envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, a affirmé, jeudi à Alger, que les relations entre l'Algérie et la Somalie étaient «solides et fraternelles».

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Dahir Mohamud Gelle, qui était porteur d'une lettre du président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud, a indiqué que la Somalie «aspire à ce que les relations algéro-somaliennes demeurent solides et fraternelles, comme elles l'ont toujours été, à travers la tenue de rencontres bilatérales et la coordination sur les principales questions régionales et internationales», précisant que la lettre qu'il a remise au président de la République concernait «les relations entre les deux pays et les moyens de les renforcer, ainsi que les questions d'intérêt commun». Après s'être félicité de l'audience que lui a accordée le président de la République, le conseiller et envoyé spécial du président somalien a souligné que son pays avait «retrouvé sa place d'antan», rappelant, à cet égard, que son pays «sera, l'année prochaine, membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, aux côtés de l'Algérie, pays frère».

«A ce titre, il y a des développements positifs dont nous avons fait part au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la Somalie, mais aussi en lien avec les questions arabes, islamiques et africaines», a-t-il poursuivi.

Il a, par ailleurs, dit avoir perçu chez le président de la République «un grand intérêt pour la question somalienne», précisant qu'il l'a chargé de «transmettre ses salutations à son homologue somalien».

PRISE EN CHARGE

DES SANS-ABRI

Mouloudji effectue
une sortie nocturne
à Alger

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji a accompagné, vendredi, lors d'une sortie nocturne dans les rues d'Alger, les équipes spécialisées dans le cadre de l'opération de prise en charge des personnes sans-abri, pour s'enquérir de près des conditions de prise en charge de cette catégorie, a indiqué un communiqué du ministère.

«Accompagnée des équipes spécialisées, Mme Mouloudji a sillonné les ruelles et avenues de la capitale à la recherche des personnes sans-abri en cette nuit pluvieuse. Les cas trouvés ont été admis au Centre d'hébergement d'urgence de Dely Brahim et à Dar Rahma de Birkhadem», précise-t-on de même source. «La ministre a donné des instructions aux directeurs de wilayas pour organiser des sorties nocturnes sur l'ensemble du territoire national, en mobilisant toutes les cellules de solidarité de proximité afin de garantir la réussite de l'opération», conclut le communiqué.

R.N.

LOI DE FINANCES 2025

La Cour constitutionnelle déclare
l'inconstitutionnalité des amendements

La Cour constitutionnelle a décidé la recevabilité des deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant loi de Finances 2025, et a déclaré l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans ces articles, selon le dernier Journal officiel.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le Président du Conseil de la nation et le Premier ministre qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution.

Il est ainsi stipulé que «les deux saisines portant sur le contrôle de constitutionnalité des articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant Loi de Finances pour 2025, aux dispositions de l'article 147 de la Constitution, déposées par le Président du Conseil de la nation et par le Premier ministre auprès de la Cour constitutionnelle, sont intervenues conformément aux dispositions des articles 190 et 193 de la Constitution».

Selon l'article 147 de la Constitution, «est irrecevable toute proposition de loi ou amendement présenté par les membres du Parlement ayant pour objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou



d'augmenter les dépenses publiques, sauf si elle est accompagnée de mesures visant à augmenter les recettes de l'Etat ou à faire des économies, au moins, correspondantes sur d'autres postes des dépenses publiques».

Selon le document, la Cour constitutionnelle a décidé, en la forme, la recevabilité des deux saisines, et a déclaré, au fond, l'inconstitutionnalité des amendements contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 du texte adopté par le Parlement portant loi de Finances 2025.

La Cour a statué qu'après examen des documents parlementaires, il a été établi que les articles 23 (amendement 45), 29 (amendement 12), 33 (amendement 7) et 55 (amendement 49) n'ont été «accompa-

gnés ou étayés par aucune proposition relative aux mesures visant à accroître les recettes de l'Etat ou à dégager des montants financiers dans un autre chapitre de dépenses publiques, ce qui a été constaté par la Cour constitutionnelle dans l'amendement proposé par les députés quant aux articles susmentionnés». Dès lors, poursuit le texte, «ces amendements ne concrétisent pas le principe de l'équilibre financier, un des principes fondamentaux sur lesquels repose le budget général de l'Etat». Cette décision a été notifiée au Président de la République, au président du Conseil de la nation, au président de l'Assemblée populaire nationale et au Premier ministre.

C. A.

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ARMÉE FORTE

Chanegriha, met l'accent sur la discipline

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, jeudi, au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation du Général-major Necereddine Foudhil, dans les fonctions de Commandant de la 3^e Région militaire, à Béchar, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce jeudi 21 novembre 2024, la cérémonie d'installation du Général-major Necereddine Foudhil, dans les fonctions de Commandant de la 3^e Région militaire, à Béchar», précise la même source.

Le Général d'Armée a procédé à l'inspection des carrés des cadres et personnels de la Région, alignés au niveau de la place d'arme, avant d'annoncer par la suite l'installation officielle du Commandant de la 3^e Région militaire, en remplacement du Général-major Mostefa Smaili. «Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 12 novembre 2024, j'installe officiellement le Général-major Necereddine

Foudhil dans les fonctions de Commandant de la 3^e Région militaire, en remplacement du Général-major Mostefa Smaili», a déclaré le Général d'Armée. «Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a présidé, par la suite, la cérémonie de passation du drapeau national et la signature du procès-verbal de passation de pouvoir.

A l'issue, le Général d'Armée a rencontré les cadres et les personnels de la Région, et prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à toutes ses unités, à travers laquelle «il a réitéré ses félicitations à l'occasion du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, en soulignant que la discipline exemplaire et la mutualisation des efforts, conjugués à l'éthique militaire, au sens du patriotisme élevé et à l'unité des rangs, sont les seuls garants pour la construction d'une armée forte et jouissant de notoriété».

Il a indiqué que «cette rencontre intervient alors que nous vivons encore l'atmosphère festive du 70^{ème} anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954, cette révolution qui a changé le cours de l'histoire et était le

couronnement d'une lutte longue et amère, menée avec force et bravoure, par notre vaillant peuple, pendant plus de 130 ans, et qui s'est terminée par la victoire sur l'ennemi, en l'acculant irrémédiablement de notre terre». «En cette occasion historique, nous prions Allah Le-Très Haut, de procurer à notre Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le succès, et de prêter assistance à ses valeureux enfants, dans les efforts de sauvegarde de la liberté, de la souveraineté et de l'indépendance nationale de notre pays, à même d'assurer le progrès et le bien-être de notre peuple dans un climat de sécurité, de stabilité et de fraternité», a-t-il ajouté «Ces exigences nous interpellent, constamment, dans la limite des responsabilités et prérogatives de tout un chacun, pour faire preuve de discipline exemplaire, de rigueur et de persévérance, et œuvrer à mutualiser les efforts, en s'imprégnant d'éthique militaire, du sens du patriotisme élevé et de l'unité des rangs, car c'est ainsi que nous réussirons à construire une armée forte et jouissant de notoriété», a-t-il poursuivi.

A l'issue de cette rencontre, le Général d'Armée a suivi les interventions des cadres et des personnels du Commandement de la 3^e Région militaire, et écouté leurs préoccupations.

R.N.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Tebboune décrète la mobilisation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, préside au siège de la Présidence de la République une réunion de travail consacrée aux exportations, indique jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a mis en avant l'importance de la conjugaison des efforts de tous les acteurs et l'efficacité de la performance afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

Dans une déclaration à la presse au siège de la Présidence de la République à l'issue de la réunion de travail présidée par le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune consacrée aux exportations M. Boukhari a précisé que cette rencontre «extrêmement importante» s'inscrit dans le cadre de «la politique de Monsieur le Président de la République visant à diversifier l'économie nationale, notamment dans le domaine des exportations hors hydrocarbures».

Le ministre a souligné que cela se manifeste par la création d'un ministère dédié aux exportations et par l'élaboration d'une stratégie «claire et bien définie» en la matière. Cette stratégie repose sur plusieurs critères, à savoir «la diversification des exportations, la conjugaison des efforts de tous les acteurs sans exception, l'efficacité de la performance et l'application rigoureuse des décisions prises», a affirmé M. Boukhari, mettant en avant «la volonté d'œuvrer conformément à cette stratégie afin d'atteindre les objectifs fixés».

«Importante et fructueuse», selon Kamel Moula

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (Crea), M. Kamel

Moula, a affirmé, de son coté que la réunion de travail consacrée aux exportations, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait été «importante et fructueuse».

Dans une déclaration à la presse au siège de la Présidence de la République à l'issue de la réunion, M. Moula a précisé que cette rencontre avait porté sur l'importance des exportations hors hydrocarbures, avec la présentation d'un bilan de ce qui a été accompli et des objectifs futurs dans ce domaine. Le président du Crea a en outre mis en avant le rôle des entreprises dans l'augmentation du chiffre d'affaires des exportations hors hydrocarbures, précisant que l'objectif de création de 20 000 entreprises permettra de réaliser des excédents de production qui renforceront les exportations.

À cette occasion, M. Moula a félicité M. Mohamed Boukhari pour sa nomination à la tête du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, l'assurant du «soutien» du Crea dans ses fonctions.

L.B.

SON ARRESTATION CONFIRMÉE

Sansal, le pantin du révisionnisme anti-algérien

L'agitation comique d'une partie de la classe politique et intellectuelle française sur le cas de Boualem Sansal est une preuve supplémentaire de l'existence d'un courant «haineux» contre l'Algérie. Un lobby qui ne rate pas une occasion pour remettre en cause la souveraineté algérienne. L'arrestation de Boualem Sansal, pseudo intellectuel, vénéré par l'extrême-droite française, a réveillé les professionnels de l'indignation. Tout le bottin anti-algérien et accessoirement pro-sioniste de Paris, s'est levé comme un seul homme: Eric Zemmour, Mohamed Sifaoui, Marine Le Pen, Xavier Driencourt, Valérie Pécresse, Jack Lang, Nicolas Dupont Aignan et évidemment Tahar Bendjelloun, son ami marocain qui récupère d'une sciatique à force de baise-main à Mohamed VI. Tous montent au créneau pour ce révisionniste qui s'est pris les pieds dans le tapis.

Il faut dire que ce lobby haineux a eu une mauvaise semaine. Il faut les comprendre. D'abord, un de leurs protégés, Kamel Daoud, a été pris la main dans le sac, exploitant les douleurs d'une victime du terrorisme en Algérie pour rafler «*le Goncourt*». Ensuite, leur ami génocidaire Netanyahu s'est vu délivrer un mandat d'arrêt international par la Cour pénale internationale (CPI). Enfin, l'autre écrivain de Gallimard, Sansal, se voit arrêter en plein délire révisionniste. Au passage, le même Sansal avait été accusé par l'écrivain Wassini Larredj de lui avoir volé son titre et la trame du Roman «*2084 la fin du Monde*». Comme quoi dans la confrérie du plagiat et du détournement littéraire, la France de l'édition a bien choisi ses poulains algériens.

Le gouvernement français doit exiger sa libération immédiate, lancera le naturalisé par décret, Eric Zemmour en faveur de

son «ami», Boualem Sansal. Le Président Macron qui revient d'un voyage bronzé du Brésil, où il avait traité les Haïtiens de «cons» (la Routine quoi !), se dit «très préoccupé». La France Macronito-Sioniste qui s'offusque de l'arrestation de Sansal (à l'aéroport d'Alger), n'a toujours pas déclaré au monde si elle a la souveraineté nécessaire de pouvoir arrêter Benjamin Netanyahu, si jamais il se pointerait à l'aéroport Charles De Gaulle ! Puisque Paris parle de Droit et de Droits de l'Homme, se conformer au droit international dans le cas de Netanyahu serait déjà un bon début. La France de Macron n'est pas à une contradiction près. Le même Macron qui parle de «crimes contre l'Humanité» en Algérie concernant la colonisation française, qui admet la reconnaissance historique d'assassinat d'Etat dans le cas de Ali Boumendjel, Maurice Audin ou de Larbi Ben M'hidi, poussant la contrition jusqu'à envoyer son ambassadeur avec une gerbe de fleurs sur la

tombe de notre martyr, prend la défense d'un négationniste, qui remet en cause l'existence, l'indépendance, l'Histoire, la souveraineté et les frontières de l'Algérie ! La France qui légifère à tour de bras sur les lois mémorielles, surtout quand il s'agit du révisionnisme anti-juif (Loi Gayssot), ne devrait-elle pas, plutôt, condamner Sansal pour sa tentative de nier l'existence même de la Nation algérienne. Ca serait un bon sujet d'étude et de négociation pour Benjamin Stora ! En définitive, à chaque poussée de fièvre anti-algérienne, Paris charge Alger de tous les maux alors que l'Algérie agit, toujours, selon le principe de cohérence. Accuser l'Algérie d'empêcher la liberté d'expression, alors que les Français détiennent toujours Pavel Durov, le fondateur de la messagerie Telegram, plateforme mondiale de l'expression, est la confirmation de cette sinistre comédie dont seul Sansal est le pantin utile.

R.N.

TRIBUNAL D'ORAN

Une action en justice contre Kamel Daoud

L'avocate Fatma Zohra Benbrahim a révélé, jeudi à Alger, qu'une action en justice a été intentée devant le tribunal d'Oran contre l'écrivain Kamel Daoud pour avoir exploité dans son dernier ouvrage intitulé «*Houris*», l'histoire de la vie personnelle d'une victime du terrorisme, Sâada Arbane, et violé les valeurs et la mémoire du peuple algérien. Lors d'une conférence de presse, Me Benbrahim a affirmé que l'écrivain Kamel Daoud «a volé la personnalité, l'histoire et les propos de ma cliente et publié le roman *Houris* sans aucune considération pour ses souffrances et les tourments endurés».

Elle a déclaré avoir «déposé une plainte auprès du même tribunal au nom des disparus du terrorisme et de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme (ONVT) représentée par Mme Zahra Flici», soulignant que le succès littéraire du concerné et le prix Goncourt qu'il a remporté récemment «se sont faits au détriment des souffrances de nombreuses victimes».

R.N.

IDÉAUX DU MAEP

Ce que recommande l'Algérie

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, et présidente du Comité des Points Focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Selma Bakhta Mansouri, a réitéré jeudi à Alger l'engagement de l'Algérie à défendre les idéaux du MAEP et à assurer son succès en tant que plateforme de collaboration, de transparence et de progrès.

La secrétaire d'Etat a indiqué, dans une allocution lors de la 38ème session ordinaire du Comité des points focaux du MAEP, que «l'Algérie est fière d'avoir été l'un des quatre membres fondateurs du MAEP, un mécanisme qui reflète les valeurs de l'appropriation et de la coopération africaines», soulignant que «les contributions de notre pays à la mise en place du MAEP et son soutien à ses objectifs découlent d'une ferme conviction que la gouvernance est la pierre angulaire du développement durable et de l'intégration régionale».

Mme Mansouri a affirmé, dans ce cadre, que le MAEP est «plus qu'un mécanisme de révision, c'est un outil de transformation», ajoutant que «l'une de ses plus grandes forces réside dans sa capacité à faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les Etats membres».

«Nous pouvons collectivement renforcer la gouvernance à travers le continent et construire une fondation plus solide pour le progrès. Pour y parvenir, nous devons nous concentrer sur quatre priorités essentielles : premièrement, traduire les évaluations en résultats concrets. Les évaluations du MAEP doivent conduire à des changements politiques concrets qui répondent directement aux besoins urgents de nos nations», a-t-elle soutenu.

Le deuxième point concerne le renforcement de l'engagement collectif.

«Tous les Etats membres doivent participer activement aux processus du MAEP, en favorisant un sentiment partagé d'appropriation et de responsabilité», a indiqué Mme Mansouri, ajoutant que la troisième priorité consiste à mobiliser «efficacement» les ressources et qu'un soutien financier et technique adéquat est essentiel pour permettre au MAEP de faire face à ses responsabilités et à son mandat croissant.

Concernant la quatrième priorité, Mme Mansouri a insisté sur le renforcement des «capacités d'alerte et de réaction rapide du MAEP», soutenant qu'en améliorant sa capacité à détecter les risques et à mettre en œuvre des mesures efficaces, le MAEP peut jouer un rôle plus important dans la sauvegarde de la stabilité du continent.

De son côté, la directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP, l'ambassadrice Marie Antoinette Rose Quatre, a réitéré «son engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain». Mme Rose Quatre a souligné également son engagement à «consacrer les principes de démocratie et de bonne gouvernance dans tous les Etats membres» au cours de son mandat, affirmant que sa «vision future repose sur un plus grand rapprochement des peuples africains, en œuvrant en toute transparence et avec loyauté».

R.N.

AGRICULTURE :

Les dattes algériennes exportées vers plus de 90 pays

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a affirmé que les dattes algériennes, toutes variétés confondues, sont désormais exportées vers plus de 90 pays à travers les continents, se félicitant du fort engouement et de la demande croissante pour ce produit à l'étranger. Le SG du ministère s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue en marge de l'ouverture du 2e Salon international des dattes, organisé au Palais des expositions sous le slogan : «*Nos dattes .. authenticité et économie durable*», en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé du commerce, de l'approvisionnement, du contrôle et de l'import-export, Kamel Rezig, et du SG du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El-Hadi Bakir, ainsi que d'ambassadeurs et de membres du corps diplomatiques accrédité en Algérie. Dans son allocution, M. Bensaâd a précisé que les dattes algériennes ont réussi à «*conquérir les marchés de plus de 90 pays à travers les continents, grâce à leur bonne qualité et à leur diversité de plus de 1000 variétés, ajoutant que ces dattes connaissent un fort engouement et une demande croissante à l'étranger*».

Afin de renforcer ces exportations, le SG du ministère de l'Agriculture a souligné la disposition du secteur à accompagner les agriculteurs engagés dans cette filière, notamment par «*la mise à disposition des moyens d'irrigation nécessaires, la gratuité des palmiers destinés à être plantés, via les directions des services agricoles ainsi que par un soutien dans la lutte contre les maladies menaçant leurs exploitations*».

Pour développer cette filière, M. Bensaâd a fait savoir que le ministère a lancé un programme national (2023-2027) visant à élargir les superficies agricoles dédiées aux palmiers-dattiers, s'étendant actuellement sur 174 000 hectares. Ce programme prévoit la plantation d'un (1) million de palmiers de différentes variétés, résistants aux changements climatiques et aux maladies. Le ministère s'emploie également à transformer, produire et valoriser les dattes, qui constituent un levier essentiel de création de richesses et une filière clé dans l'augmentation des exportations hors hydrocarbures, selon le même responsable qui a rappelé les efforts du secteur pour labelliser ces produits spécifiques. De son côté, le SG du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, El-Hadi Bakir, a affirmé que la qualité des dattes algériennes a connu «*un bond qualitatif grâce à la grande volonté des acteurs de cette filière*», affirmant par là même «*la détermination du ministère à accompagner les producteurs et exportateurs, notamment dans les indemnités par le biais du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE)*».

R.N.

Un responsable au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a affirmé, jeudi, que le café était disponible en quantités suffisantes et au prix plafonné pour répondre aux besoins des citoyens, soulignant que plus de 3000 tonnes de café vert ont été importées depuis le début du mois courant.

PAR ROSA CHAQUI

Dans une déclaration à l'APS, le conseiller chargé de la communication au ministère, Amine Amara, a précisé que «*du 1er au 20 novembre, 3.037 tonnes de café vert ont été importées par 19 opérateurs économiques*», affirmant que l'approvisionnement du marché en ce produit de large consommation au prix plafonné (250DA le paquet de 250g), «*fait l'objet d'un contrôle régulier par les agents de contrôle commercial à travers les wilayas du pays*». En sus des 64 opérateurs actifs dans l'importation et/ou la transformation du café, le marché national a vu l'entrée, ce mois-ci, de deux nouveaux opérateurs spécialisés dans la torréfaction et la commercialisation du café, portant ainsi le nombre des marques disponibles sur le marché de 59 à 61, selon M. Amara.

A ce jour, deux dossiers d'opérateurs

DISPONIBILITÉ DU CAFÉ

Les assurances du ministère du Commerce

économiques ont été traités au niveau d'une commission mixte (commerce-finances-douanes-trésor public) relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché local. Ces opérateurs ont été indemnisés dans un «*délai record*» pour le différentiel entre le prix d'achat référentiel du café et le prix réglementé. Par ailleurs, les directions de commerce ont reçu des demandes d'indemnisation de la part de 8 opérateurs, selon le même responsable. Le processus d'introduction progressive du café au prix plafonné au niveau des marchés de gros a débuté au cours de la première semaine d'octobre, avant d'être étendu aux marchés de détail. Les prix du café vert ou torréfié ou moulu ont été plafonnés en vertu d'un décret exécutif signé, le 20 août dernier, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution, aux stades de gros et de détail.

En vertu de ce nouveau décret, les prix plafonds du café, toutes taxes comprises, à la consommation, ont été fixés à 1250 DA le kilogramme 312,5 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu «*arabica*» et à 1000 DA le kilogramme (250 DA le paquet de 250g) pour le café vert ou torréfié ou moulu «*robusta*».

Le décret exécutif stipule également que tout opérateur ayant acheté le café vert à des prix dépassant le prix d'achat de référence, est tenu de soumettre à l'appréciation du comité de compensation, les pièces justificatives y afférentes, les modalités de compensation ayant été

fixées en vertu d'un arrêté interministériel commun au ministère du Commerce et le ministère des Finances, publié le 25 août dernier. Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, avait réitéré, début novembre depuis la wilaya de Constantine, l'engagement de l'Etat à assurer la disponibilité des produits de large consommation, et à réguler leurs prix, notamment le café, «*en mettant fin aux agissements des intermédiaires et des spéculateurs qui ont dérégulé le marché du café, lesquels ont été «identifiés», affirmant que l'Etat sera «intransigeant» et que la loi sera «appliquée dans toute sa rigueur*».

R.C.

BOURSE D'ALGER

Lancement du portail électronique et du guichet unique

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a lancé, samedi à Alger, le portail électronique et le guichet unique du marché financier national, en vue d'améliorer l'environnement du marché financier national.

Ce lancement a été fait lors de la 2e Conférence annuelle du marché financier algérien, tenue au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), sous le patronage du ministère des Finances.

Ayant pour thème: «*Nouveaux horizons pour le financement de l'économie nationale à travers le marché financier*», la Conférence a vu la présence de responsables et d'experts internationaux des marchés financiers.

Intervenant à cette occasion, le président de la Cosob Youcef Bouznada, a précisé qu'à travers ce Portail électronique, il sera possible aux «*personnes souhaitant exercer les métiers de marché, ainsi qu'aux entreprises voulant être cotées en Bourse, de déposer leurs candidatures par voie numérique, ce qui contribuera à faciliter les démarches et à améliorer le niveau de services rendus par la Cosob*». Cet outil digital qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat portant sur la transition numérique, «*permettra également aux investisseurs d'accéder à toutes les données et informations liées à l'activité des marchés financiers grâce à une coopération future avec la société de gestion de la Bourse des valeurs SGBV*», a-t-il expliqué. Cette rencontre a vu aussi la mise en place officielle du Guichet unique du marché financier regroupant tous les acteurs clés du marché sous une seule et même entité. Il s'agit outre la Cosob et la SGBV, d'Algérie clearing, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), Tell market, et Invest market, ainsi que la société Grant Thornton en tant qu'évaluateur des compagnies souhaitant être cotées en Bourse, et qui ont signé une convention en ce sens.

R.N.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

1 500 entreprises turques opèrent en Algérie

Le Forum d'affaires et d'investissements turco-algérien s'est ouvert, hier samedi, dans la capitale économique de la Turquie, Istanbul. Un événement placé sous le patronage de l'ambassade d'Algérie à Ankara et du consulat général d'Algérie à Istanbul.

La manifestation économique a été ouverte en présence du ministre turc du Commerce, Ömer Bolat, et de l'ambassadeur d'Algérie en Turquie, ainsi que de nombreuses parties prenantes du secteur. Dans son discours, le ministre turc, après avoir souhaité la bienvenue, aux 175 hommes d'affaires algériens, a souligné que l'Algérie est le pays le plus important d'Afrique pour les investissements turcs. Quelques 1500 entreprises turques opèrent en Algérie pour un investissement de 6 milliards de dollars.

Ömar Bolat a expliqué que l'objectif est de porter le volume des échanges bilatéraux à 10 milliards de dollars avec l'Algérie, qu'il a qualifié de «*deuxième partenaire commercial du continent africain*» notant que «*les structures économiques dynamiques de notre pays et de l'Algérie offrent d'importantes possibilités d'atteindre cet objectif et d'ac-*

croître les investissements mutuels».

Et tant que ministère du Commerce, «*nous continuerons à soutenir le monde des affaires pour atteindre les niveaux visés dans les relations économiques et commerciales entre nos pays. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier le Forum des affaires pour son travail et ses efforts, et j'espère que le forum sera bénéfique*». Au plan bilatéral, le ministre turc du Commerce a révélé que les négociations sur l'accord préférentiel entre les deux pays connaîtront une nouvelle avancée. Des rencontres sont prévues à ce sujet avec le ministre algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a-t-il indiqué. Et de souligner que la visite historique du Président Recep Tayyip Erdogan en Algérie était à la base de la signature de nombreux accords, notant que la visite du président de la République Abdelmadjid Tebboune en Turquie était une étape importante dans les relations bilatérales. A cet égard, il a exprimé la disponibilité de son pays à «*atteindre les objectifs de croissance économique*».

R.N.

NOUVEAU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Les précisions de Brahim Merad

Le dossier du découpage administratif figure toujours dans l'agenda du Président de la République. Toutes les nouvelles wilayas et wilayas déléguées vont bénéficier d'un soutien de l'Etat pour leur développement à venir. Aucun obstacle ne pourra endiguer ce vaste projet.

PAR FAYÇAL ABDELGANI

Le nouveau découpage territorial n'a pas été abandonné. Le ministre de l'Intérieur Brahim Merad a démenti catégoriquement l'existence d'un éventuel « *découpage territorial en régions* ». Il a précisé que les décisions territoriales suivent « *un processus étudié qui est en adéquation avec les besoins* ». Il faut se rappeler que l'intervention du ministre fait suite à des déclarations fallacieuses de certains cercles dont le but est de « *vouloir provoquer le désordre* » en répandant ces informations. Il indique que le futur découpage administratif a pour objectif d'éliminer les disparités régionales. « *Nous avons commencé par les wilayas du Sud et nous allons passer aux régions des Hauts-Plateaux pour arriver aussi à un découpage au niveau des régions du nord du pays* ». En revanche, la priorité actuelle est de consacrer près de 500 milliards de dinars pour améliorer les services de base dans les régions dites « *isolées* » et dont la plupart vont bénéficier de dotations pour l'insertion professionnelle, gestion des écoles primaires et cantines scolaires. Mieux, le



département de Brahim Merad annonce que la mesure prise dans le cadre de la loi de finance 2025 va consacrer 50% des taxes sur le logement pour promouvoir la réhabilitation des infrastructures communales et l'enregistrement des biens immobiliers dans ces régions. Sans compter que les prochaines réformes à travers le code communal et celui de wilaya vont préciser toutes les prérogatives du développement régional et les montants financiers à allouer pour mettre terme au « *déséquilibre entre régions sur le plan économique et social* ». Il ressort que les dernières décisions depuis le début de 2024 ont validé la promotion de 7 daïras en wilayas déléguées. Il s'agit des villes d'Aflou dans la wilaya de Laghouat, Barika à Batna, Messaâd et Ain Oussara à Djelfa, Ksar Chellala à Tiaret, Labiod Sidi Cheikh à El Bayadh et Bou Saâda dans la région de

M'Sila. Des sources proches de dossier indiquent que les pouvoirs publics comptent élargir le nombre de wilayas au nombre de 87 avec 275 circonscriptions administratives. Ce vaste projet tiendra compte des atouts de chaque nouvelle région et sa spécificité socioculturelle avec une consécration sur la décentralisation décisionnelle. Le Chef de l'Etat a toujours considéré que le découpage administratif n'est pas une vue de l'esprit mais de réels projets qui vont aider toutes les régions algériennes à promouvoir leur développement. Il a maintes fois évoqué que le souci de l'Etat est de trouver un équilibre entre commune rurale et commune urbaine. De même que tous les projets mort-nés vont être convertis au bénéfice de nouvelles wilayas et wilayas délégués.

F.A.

PROMOTION DES STARTUPS

Revoir les mécanismes de financement

L'accompagnement financier des startups, assuré jusque-là par le Fonds national des startups (ASF), devrait être diversifié à l'avenir et ouvert à des fonds d'investissement aussi bien publics que privés, a indiqué à Alger Nacima Arhab, Secrétaire générale du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises.

«*Depuis la création du ministère, l'ASF demeure le seul organisme de financement des startups en Algérie et qui a fait un effort exceptionnel dans le domaine de l'accompagnement financier de ces entreprises, mais il reste insuffisant, pas dans sa structure, mais dans l'écosystème des startups en général. Il faudrait une diversification de fonds d'investissement qu'ils soient publics mais surtout privés*», a souligné Mme Arhab. Elle s'exprimait jeudi soir lors de la 15e édition du forum «*Rakmana*» organisé par le Groupement Algérien des acteurs du numérique (GAAN) en collaboration avec Algérie télécom sur «*le rôle des startups et des micro-entreprises dans le développement de l'économie*». Tout en saluant le travail réalisé par l'ASF depuis sa création en 2020, la même responsable a néanmoins recommandé l'introduction de nouveaux intervenants dans le financement des

startups, en vue de couvrir toutes les étapes de développement des startups en Algérie et compte tenu notamment du nombre important de ces entités à la recherche de financement.

Outre le volet financement, ces fonds d'investissement, «*sont appelés à mener un accompagnement particulier, une expertise notamment s'agissant des fonds spécialisés, et orienter les financements vers des projets à grande valeur ajoutée*», a-t-elle dit.

Créé par six banques publiques, l'ASF (Algerian startup fund) est un fonds d'investissement, sous forme de société de capital-risque. Il intervient pour pallier l'insuffisance des fonds propres des jeunes entreprises, considérés, de par le monde, comme le principal obstacle pour les jeunes entrepreneurs.

L'ASF opère aussi bien dans le financement de la phase lancement des startups que dans l'étape développement, à travers des prises de participation minoritaires au sein de ces entités. S'exprimant en visioconférence, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, a souligné que l'écosystème des startups en Algérie «*doit aborder sa phase d'accélération*». «*La phase d'accélération nécessite la contri-*

bution de tous les acteurs, dont le secteur privé qui a un rôle très important à jouer» a-t-il indiqué, relevant la nécessité d'une conjugaison des efforts des entrepreneurs, des fonds d'investissement et des universités pour arriver à un écosystème de startups plus performant qui aura de l'impact sur l'économie nationale. Abondant dans le même sens, le président du GAAN, Abdelouahab Gaoua, a insisté, pour sa part, sur la contribution des startups, les micro et petites entreprises au produit intérieur brut (PIB) et qui peut atteindre 60% dans certains pays industrialisés. Selon le président du GAAN, «*cette contribution, qui est de l'ordre de 20% en Algérie, représente une opportunité pour les entrepreneurs d'investir dans les startups et les micro-entreprises afin de booster la croissance économique nationale*». «*Les entreprises locales opérant dans le numérique sont la clé pour garantir la souveraineté numérique et la croissance économique durable*», a encore souligné M. Gaoua relevant la nécessité de «*travailler ensemble pour saisir les opportunités de cette révolution numérique en cours dans le monde et faire en sorte que l'Algérie soit à l'avant-garde de cette transformation*».

R.N.

SECTEUR DES ASSURANCES
DES RISQUES INDUSTRIELS

La CNMA

affiche ses ambitions

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) ambitionne d'accroître sa part de marché dans le domaine des assurances des risques industriels au cours des deux prochaines années, a-t-on appris jeudi lors d'un séminaire régional à Oran, consacré à l'accompagnement des opérateurs économiques pour une meilleure gestion des risques industriels. «*La CNMA prévoit d'augmenter sa part de marché dans les assurances des risques industriels de 5 à 10 % en 2025 et 2026*», a déclaré Rabah Mekircha, directeur des risques industriels au sein de cet organisme, dans une déclaration en marge de cette rencontre. Le responsable a indiqué que la CNMA œuvre à se rapprocher davantage des opérateurs économiques pour élargir sa part actuelle, qui est d'environ 14% dans le domaine des assurances liées aux risques industriels.

Il a souligné, d'autre part, que la CNMA, avec une part de marché de 70 %, est pionnière dans le domaine des risques agricoles au niveau national, faisant savoir qu'elle (CNMA) propose une gamme de produits adaptés pour accompagner les opérateurs économiques et protéger leurs biens industriels, ainsi que leurs unités de production contre divers risques.

Rabah Mekircha a indiqué que la Caisse compte 400 experts spécialisés en risques industriels sur un effectif d'un millier d'experts affiliés à l'organisme. Ce séminaire régional s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la CNMA visant à sensibiliser les opérateurs économiques aux risques industriels et à les encourager à souscrire des contrats d'assurance offerts par la

Caisse, selon le même responsable, qui a signalé que durant le mois d'octobre, une convention a été signée en octobre dernier avec le Club des entrepreneurs et industriels regroupant pas moins de 1700 opérateurs économiques, annonçant que d'autres accords similaires seront conclus à l'avenir avec d'autres industriels. Organisée par la CNMA avec la participation d'opérateurs économiques et des responsables des Caisses régionales de mutualité agricole (CRMA) des wilayas de l'ouest.

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ
RAMADHAN

Ouverture

des inscriptions

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé l'ouverture des inscriptions à l'allocation de solidarité Ramadhan dans toutes les communes à travers le pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. «*Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens souhaitant bénéficier de l'allocation de solidarité Ramadhan pour l'année 1446/2025 que l'opération d'inscription sera lancée dans toutes les communes du pays à compter de la date de publication du présent communiqué et s'étalera jusqu'au 15 décembre 2024*», lit-on dans le communiqué. «*Les personnes souhaitant bénéficier de cette allocation doivent s'inscrire via le site électronique du ministère ou se rendre directement aux services communaux*», ajoute la même source. Le ministère rappelle également que «*les personnes inscrites dans le système informatique et ayant bénéficié de l'allocation de solidarité pour le Ramadhan 2024 n'auront pas à renouveler leur demandes, étant automatiquement enregistrées. Les services communaux procèderont à la vérification de leur situation sociale et de leur éligibilité, et ce en coordination avec les différentes instances, institutions et administrations publiques*».

R.N.

L'Algérie première du classement dans le monde arabe pour les prix de ce service

L'Algérie a été classée en tête des pays du monde arabe pour le prix d'un service très demandé. En effet, l'Algérie a été classée première du monde arabe, car elle pratique le prix le moins élevé pour un service dont on ne pourrait plus se passer. Il s'agit de l'Internet, qui est considéré comme étant moins coûteux en Algérie que dans tous les autres pays arabes. C'est ce que rapporte le quotidien arabophone El Khabar.



ALGÉRIE TÉLÉCOM

Un service de messagerie professionnelle dévoilé

Kaspersky révèle un chiffre choc : plus de 70 millions de cyberattaques contre l'Algérie en 2024 !

L'Algérie première du classement dans le monde arabe pour les prix de ce service

L'Algérie a été classée en tête des pays du monde arabe pour le prix d'un service très demandé.

En effet, l'Algérie a été classée première du monde arabe, car elle pratique le prix le moins élevé pour un service dont on ne pourrait plus se passer. Il s'agit de l'Internet, qui est considéré comme étant moins coûteux en Algérie que dans tous les autres pays arabes. C'est ce que rapporte le quotidien arabo- phone El Khabar. Dans le détail, ce classement a été rendu public par un site spécialisé dans le suivi de l'actualité, de la qualité et des prix de l'Internet dans le monde. Son dernier rapport concernant le prix du gigaoctet dans le monde arabe indique que l'Algérie arrive en tête. Avec le prix de consommation le moins cher par gigaoctet. D'un autre côté, le prix le plus élevé est pratiqué par le Yémen. Avec une moyenne de 15,58 dollars le gigaoctet. L'écart est donc immense avec l'Algérie, qui fait payer en moyenne le gigaoctet à seulement 0,48 dollar. La Libye vient derrière l'Algérie, avec un



Go à 0,61 dollar. Puis arrivent la Jordanie et la Somalie, où le gigaoctet d'Internet coûte 0,63 dollar.

Prix de l'Internet : voici le classement des pays arabes

Par ailleurs, le même rapport indique que l'Irak se classe en cinquième position, avec un prix

par gigaoctet de 0,68 USD. Le Maroc est sixième avec la même unité d'Internet à 0,69 dollar, suivi du Koweït avec un giga à 0,71 dollar. Le Soudan arrive en 8e position avec un gigaoctet d'Internet à 0 ,75 USD et l'Égypte 0,93 USD. On note que le Bahreïn est 10e avec 1,17 dollar le giga et la Tunisie affiche 1,21 dollars le gigaoctet d'Internet.

La suite du classement mentionne l'Arabie saoudite (1,52 dollar le gigaoctet), puis la Palestine (2,05 dollars). Le sultanat d'Oman arrive au 14e rang (2,92 dollars) et le Liban est quinzième (3 USD). Les Émirats arabes Unis affichent la même unité à 4,29 dollars et le Qatar 6,87. La Syrie vient ensuite à la 18e place, avec un giga d'Internet vendu à 8,57 dollars.

FACTURE ÉLECTRONIQUE D'ALGÉRIE TÉLÉCOM

Tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire

Dans l'optique de satisfaire sa clientèle et moderniser ses offres, l'entreprise étatique, Algérie Télécom, a lancé le service de la facture électronique. En effet, le processus de transformation numérique dans notre pays a connu dernièrement une accélération importante, notamment dans le secteur de la télécommunication. Un constat qui se confirme par les nombreux services numériques que la société publique, Algérie Télécom, met à disposition de ses clients, à l'image de la facture électronique. Effectivement, l'établissement national de télécommunications a procédé à la dématérialisation de ses factures. Cela en passant des documents du support physique au support électronique. Ce service permet, en effet, aux clients d'AT de recevoir les factures téléphoniques sur la boîte mail. Pour avoir plus de détails à cet égard. L'entreprise qui assure le service Internet pour l'ensemble des Algériens a pris l'initiative d'épargner à ses clients le déplacement à ses agences pour récupérer les factures classiques. Elle a lancé, alors, le service de E-Facture. Ce dernier offre à tout client l'avantage de recevoir le document commercial, électroniquement. Et ce, à titre gratuit.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Un service de messagerie professionnelle dévoilé

L'entreprise algérienne de télécommunications, Algérie Télécom, propose un service de messagerie professionnelle.

Au plus grand plaisir de sa clientèle, l'entreprise algérienne de télécommunications continue d'offrir de plus en plus de solutions pour faciliter le quotidien de ses clients. Cette fois-ci, Algérie Télécom propose un nouveau service de messagerie professionnelle. Tous les détails concernant ce sujet seront transmis dans les quelques lignes ci-dessous. En effet, l'opérateur algérien a tenu à présenter son nouveau service dédié aux professionnels ainsi qu'aux étudiants. Et ce, à travers la publication d'un communiqué sur sa page



Facebook officielle. « Une solution qui allie à la fois modernité et efficacité », lit-on dans le même post. Au fait, il s'agit du service de messagerie profession-

nelle « Zimail » qui a pour objectif d'aider à améliorer la productivité et à renforcer la collaboration. Celui-ci permet de personnaliser le nom de domaine de votre email.

Sachant que ce service est hébergé en Algérie. Cette solution offre plusieurs autres avantages, comme expliqué dans les deux paragraphes qui suivent. Effectivement, Zimail permet aux clients d'Algérie Télécom de profiter de nombreuses fonctionnalités. Tels qu'un calendrier des tâches et des documents, stockage et partage de fichiers et une messagerie instantanée. D'autant plus que ce service est bien compatible avec le protocole LDAP/AD et le réseau d'entreprise. En plus, un service de visioconférence à distance compatible avec la plateforme Zoom est offert. Il est utile de noter par ailleurs que les clients souhaitant bénéficier de ce nouveau service de messagerie professionnelle peuvent bénéficier d'un abonnement annuel à partir de 1.100 DA. Pour cela, il suffit de se rapprocher d'une agence commerciale d'Algérie Télécom. Pour plus d'informations sur cette solution, il est recommandé d'appeler le numéro 12.

Kaspersky révèle un chiffre choc : plus de 70 millions de cyberattaques contre l'Algérie en 2024 !

En 2024, l'Algérie a été la cible de plus de 70 millions de cyberattaques, selon les chiffres dévoilés par Gladys Salmouth, responsable de la communication Corporate chez Kaspersky pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Ce chiffre impressionnant place notre pays au 19^e rang mondial des nations les plus touchées par les menaces cybernétiques, un classement établi au 23 octobre dernier. Pire encore, l'Algérie s'est retrouvée dans le Top 10 mondial le 7 septembre, date qui coïncide avec l'élection présidentielle. Cette recrudescence des attaques souligne l'urgence d'une meilleure cyberhygiène, un concept essentiel pour protéger ses données et naviguer en toute sécurité. La cyberhygiène regroupe un ensemble de règles simples et d'habitudes responsables, comme choisir des mots de passe robustes et éviter de

cliquer sur des liens suspects. Il s'agit avant tout d'adopter un état d'esprit qui intègre la cybersécurité dans chaque aspect de la vie quotidienne.

Quels sont les types d'attaques les plus fréquentes en Algérie ?
Les cyberattaques qui visent l'Algérie se diversifient et augmentent en volume d'année en année. En 2024, les attaques par password stealers, des logiciels malveillants conçus pour voler des mots de passe, ont bondi à 236 039 cas, contre 206 271 en 2023. Les exploits, qui exploitent les failles des systèmes pour pénétrer les réseaux, ont connu une augmentation impressionnante, passant de 1 305 923 en 2023 à 1 895 689 cette année. Dans un contexte où les cybermenaces ne cessent d'évoluer, AFRIPOL et Kaspersky unissent

leurs forces pour protéger le continent africain. Un accord de coopération historique vient d'être signé entre ces deux acteurs majeurs de la cybersécurité, ouvrant la voie à une collaboration renforcée dans la lutte contre la cybercriminalité.

Un partenariat stratégique face aux défis cybernétiques de l'Afrique
L'Afrique fait face à des défis uniques en matière de cybersécurité. Le continent présente notamment la plus forte proportion d'ordinateurs de systèmes de contrôle industriel (ICS) ciblés par des logiciels malveillants. Cette vulnérabilité particulière nécessite une réponse coordonnée et experte.

C'est dans ce contexte qu'AFRIPOL, l'organisme de coopération policière de l'Union

africaine, et Kaspersky, leader mondial de la cybersécurité, ont officialisé leur partenariat le 18 novembre 2024 à Alger.

Les points clés de l'accord
Ce nouvel accord, d'une durée de 5 ans, prévoit :

Un partage accru de données sur les cybermenaces et les tendances criminelles
La mise à disposition de l'expertise technique de Kaspersky auprès d'AFRIPOL
Une collaboration renforcée pour l'analyse du renseignement criminel
Des ambitions à la hauteur des enjeux
Mr Jalel Chelba, Directeur Exécutif par intérim d'AFRIPOL, souligne l'importance de cette collaboration : « Cet accord représente une avancée majeure dans le ren-

forcement des défenses numériques de l'Afrique. [...] Ensemble, nous faisons un pas important vers la résilience numérique en Afrique ». Eugene Kaspersky, fondateur et PDG de Kaspersky, partage cette vision : « En renforçant notre coopération avec AFRIPOL [...], nous espérons améliorer notre contribution à la promotion d'une plus grande cyber-résilience et d'un cyberspace plus sûr pour tous ».

Une collaboration déjà éprouvée
Ce partenariat s'appuie sur une histoire de coopération fructueuse entre AFRIPOL et Kaspersky. Les deux organisations ont déjà collaboré sur plusieurs projets, notamment :

L'évaluation des menaces cybernétiques en Afrique
La participation aux opérations «

Africa Cyber Surge » menées par INTERPOL
La promotion de la confiance numérique, avec l'ouverture du premier centre de transparence Kaspersky au Rwanda
Vers un avenir numérique plus sûr pour l'Afrique
Cette alliance stratégique entre AFRIPOL et Kaspersky marque une étape cruciale dans la protection du cyberspace africain. En combinant l'expertise technique de Kaspersky et la portée institutionnelle d'AFRIPOL, ce partenariat promet de renforcer considérablement les capacités de cyberdéfense du continent. Alors que l'Afrique poursuit sa transformation numérique, cette collaboration apparaît comme un pilier essentiel pour garantir un développement digital sûr et durable pour tous les citoyens africains.



Le géant informatique Microsoft licencie les employés

Le géant informatique américain Microsoft, invoquant l'incertitude économique et les changements de priorités de ses clients, va licencier encore des employés ébranlant un peu plus un secteur de la tech déjà touché par plusieurs grands plans sociaux.

L'entreprise, qui se sépare ainsi d'un peu moins de 5% de ses effectifs, prévoit aussi de modifier son portefeuille d'équipements informatiques et de réduire le nombre d'espaces de travail. « Ce sont le genre de choix difficiles que nous avons fait tout au long de nos 47 ans d'existence pour rester une entreprise importante dans un secteur qui ne pardonne pas à ceux qui ne s'adaptent pas aux changements de plateforme », a souligné le patron de Microsoft, Satya Nadella, dans une lettre aux employés.

Ces mesures d'économies représenteront une charge de 1,2 milliard de dollars dans les comptes du deuxième trimestre décalé que le groupe doit dévoiler le 24 janvier. Son chiffre d'affaires est attendu en pro-



gression de seulement 2,7% sur un an, un rythme très faible pour le géant informatique habitué à une croissance à deux chiffres. Si « les clients ont accéléré leurs dépenses informatiques pendant la pandémie », ils sont maintenant en train de chercher à les optimiser pour « faire plus avec moins », a souligné M. Nadella dans

la lettre. Les entreprises du monde entier font par ailleurs preuve de « prudence » face aux risques de récession tandis que les progrès de l'intelligence artificielle secouent le secteur, avance-t-il. Microsoft avait initialement résisté grâce au dynamisme de l'informatique à distance (cloud), mais les entreprises tendent à limiter leurs investissements depuis quelques mois par crainte d'une dégradation de la conjoncture.

Pas une surprise

Interrogé mercredi sur les licenciements au cours d'une intervention au forum de Davos, Satya Nadella a pointé du doigt les effets de l'inflation sur la croissance économique et conclu : « personne ne peut défier les lois de la gravité ».

Microsoft avait déjà procédé à deux séries de licenciements, une en juillet, qui portait selon l'entreprise, sur moins de 1% des effectifs. La deuxième a, elle, eu lieu en octobre et visait moins de 1.000 personnes, selon le site d'information Axios.

Mais d'autres grands groupes du secteur de la tech ont décidé de réduire leurs effectifs ces derniers mois, à l'instar d'Amazon et Salesforce qui ont respectivement annoncé début janvier le licenciement d'environ 18.000 et 8.000 salariés. Meta, la maison mère de Facebook et Instagram, a aussi engagé en novembre un plan social touchant 11.000 postes. Ces licenciements massifs interviennent toutefois après une grande vague d'embauches dans le secteur des technologies pendant la pandémie, lorsque les entreprises tentaient de répondre à l'explosion de la demande de produits tech pour le télétravail et les divertissements à domicile. Microsoft, qui selon son site compte actuellement 221.000 employés dans le monde, en avait embauché 75.000 depuis 2019, rappelle ainsi Dan Ives, du cabinet Wedbush, dans une note. Ces licenciements ne sont pas une « surprise » à ses yeux. Le groupe « va continuer à dépenser stratégiquement dans le cloud, les fusions et acquisitions (avec le rachat prévu de l'éditeur de jeux vidéo Activision, NLRD), les paris sur l'innovation (ChatGPT), et continuer à accélérer sur l'innovation tout en réduisant les domaines non stratégiques (matériel, etc.) », prédit l'analyste. Microsoft serait notamment sur le point, selon des informations de presse, d'injecter 10 milliards de dollars dans la start-up californienne OpenAI à l'origine du robot conversationnel ChatGPT, qui fait sensation depuis son lancement fin 2021 en étant capable de répondre avec fluidité à des questions variées grâce à l'intelligence artificielle, et du générateur d'images Dall-E 2.

PUBLICITÉ

ABDELMADJID TEBBOUNE :

« La production locale de fibre optique, c'est un ordre »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs sujets cruciaux ont été abordés, notamment un projet de loi sur les assurances et divers secteurs économiques. Retour sur les points saillants de cette réunion. Lors de la réunion, le président a insisté sur l'importance d'accélérer le déploiement de la fibre optique à travers tout le pays. Il a demandé au ministre de l'Industrie de lancer la production locale de fibre optique. Cette mesure accompagnera le projet de généralisation et de financement de cette technologie. Parallèlement, le président a souligné la nécessité de diversifier les fournisseurs d'accès internet. Pour garantir une connexion stable, même en cas de panne, le président a ordonné la mise en place de mesures techniques préventives. Il a aussi insisté sur l'importance de la cybersécurité, recommandant des contrôles techniques réguliers des câbles sous-marins et des réseaux centraux.

Projets de stockage des céréales : une avancée significative
En ce qui concerne les silos de stockage

de céréales, le président Tebboune s'est félicité de la progression positive des travaux. Il a rappelé l'importance de respecter les délais pour achever ces infrastructures essentielles.

Mine de Gara Djebilet et mine de phosphate de Bled El Hadba

Le président a exprimé sa satisfaction concernant les efforts déployés sur le terrain pour le projet de la mine de Gara Djebilet. Les travaux avancent bien, avec le choix du site pour l'usine de traitement du minerai de fer à Béchar et le lancement d'une autre usine à Gara Djebilet. Une unité de pré-traitement à Tindouf, lancée en 2023, continue également de progresser. Enfin, le projet de la mine de phosphate de Bled El Hadba avance à un rythme soutenu. Le président a exprimé sa satisfaction quant à la cadence des travaux. La livraison du projet dans les délais impartis est cruciale pour son exploitation future. Le Conseil des ministres a aussi approuvé des décrets concernant des nominations et fins de fonction dans des postes supérieurs de l'État. Ces décisions font partie des mesures pour renforcer l'efficacité de l'administration publique.

EL-MENIAÂ

Une récolte de plus de 850.000 quintaux de céréales attendue cette saison

Une production de plus de 850.000 quintaux (qx) de céréales est attendue à la faveur de la campagne moisson-battage pour cette saison agricole 2023-2024 qui se poursuit dans la wilaya d'El-Méniaâ, a-t-on appris, mardi, de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette campagne a été lancée par le wali d'El-Méniaâ, Mokhtar Benmalek, au niveau de l'exploitation agricole Frères Tahiri, s'étendant sur une surface de 700 ha sur le territoire de la commune de Hassi-El-Gara, sud de la wilaya, dont 45 ha réservés à la production des semences, 70 ha pour le développement de la phœniciculture, en plus des équipements agricoles, dont plus d'une dizaine de pivots d'irrigation, ainsi que des silos d'une capacité de stockage de 10.000 qx.

Intervenant à l'occasion du coup d'envoi de la campagne moisson-battage, le wali a mis en avant la mission de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) et l'Office interprofessionnel des céréales (OAIC) qui se sont attelés à la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour cette campagne au niveau de toutes les exploitations céréalières. Le chef de l'Exécutif a, à ce titre, fait part de la mise en service, en perspective de la prochaine saison agricole, de 90 pivots d'irrigation pour le développement de l'agriculture dans cette région qui approvisionne 13 wilayas du pays en semences en fonction du plan établi par la DSA.

L'OAIC s'est employé, en coordination avec les CCLS d'El-Méniaâ et de Laghouat, à mobiliser tous les moyens nécessaires, dont 16 moissonneuses-



batteuses qui viennent appuyer les 44 existantes chez le privé, en plus de 160 camions d'acheminement de la production.

Dans l'optique d'assurer la réussite de cette campagne, l'on relève également l'ouverture de trois points d'engrangement des récoltes céréalières au niveau des trois communes de la wilaya (El-Méniaâ, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal), d'une capacité de stockage globale de 60.000 qx de céréales.

Dans ce cadre, le directeur des services agricoles d'El-Méniaâ, Youcef Mesbah, a fait savoir que ses services ne ménagent aucun effort, en coordination avec la CCLS locale, pour faire réussir cette campagne qui cible 222 exploitations agricoles sur une surface globale de plus de 18.000 ha, dont 16.000 ha ensemencés en blé dur, 95 ha en blé tendre et 1.230 ha dédiés à l'orge et plus de 300 ha pour d'autres céréales tablant, ainsi, sur la réalisation d'un rendement oscillant entre 60 QX/ha et 70 qx/ha.

Les prévisions de la DSA tablent, au titre de la prochaine saison agricole, sur la réalisation d'une production de

plus d'un million qx de céréales à la faveur de l'extension des surfaces accordées aux promoteurs agricoles dans le cadre de la mise en valeur par concession par l'Office de développement des cultures industrielles en terres sahariennes (ODAS) et le reste accordé par le biais de la mise en valeur agricole.

A ces actions de développement agricole viennent s'ajouter les facilités accordées par les autorités locales les services agricoles, au travers l'attribution des autorisations de forage de puits d'irrigation, le transport gratuit des produits, ainsi que la mise à la disposition des céréaliculteurs des dépôts de stockage par la CCLS et le soutien logistique accordé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

L'on relève que la wilaya d'El-Méniaâ s'est vue accorder des projets de réalisation des dépôts de stockage, dont un complexe d'une capacité de stockage d'un million de quintaux, en plus de la réalisation de 11 silos d'une capacité d'ensilage de 50.000 qx chacun, dont le terrain devant y servir d'assiette a été localisé dans la région.

M'SILA

Une production prévisionnelle de plus de 530.000 qx de céréales

Une production de plus de 530.000 quintaux de diverses céréales est attendue dans la wilaya de M'sila au terme de la campagne moisson-battage de la saison 2023-2024, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya des services agricoles. Dans une déclaration à l'APS en marge du coup d'envoi de la campagne moisson-battage dans une exploitation privée de la commune de Metarfa, Amir Khentit a souligné que la récolte de cette saison sera supérieure de 320.000 quintaux à celle de la saison précédente qui avait connu la production de 210.000 quintaux. M. Khentit explique l'augmentation de la production céréalière de l'actuelle saison par l'extension des superficies emblavées qui ont dépassé 63.000 hectares contre 54.000 hectares la saison précédente, soit une augmentation de 16%, relevant que la superficie irriguée a également progressé, passant de 35.000 hectares à 40.000 hectares. Cette évolution des superficies emblavées et irriguées est le résultat de la levée des entraves en sus des incitations et facilités accordées par l'Etat aux agriculteurs, dont le raccordement au réseau d'électricité agricole, le traitement des demandes de fonçage de puits artésiens, l'ouverture de pistes agricoles et les indemnités accordées par l'Etat aux sinistrés des inondations par la fourniture gratuite de semences, est-il noté.

ORAN, STATION
DE DESSALEMENT D'EAU
DE MER DE CAP BLANC

Un taux de réalisation de 62%

Le taux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc, sise dans la commune d'Aïn El-Kerma (ouest de la wilaya d'Oran), a atteint 62%, sachant que sa réception est prévue à la fin de l'année en cours, a souligné, mardi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse en marge de son inspection de certains projets dans les daïras de Boutlelis et Aïn El-Turck, dont le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap blanc, le wali a souligné que la phase des essais techniques de cette station sera lancée durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre prochain. « Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer l'alimentation en eau potable, permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de la wilaya et renforcer les ressources hydriques des wilayas limitrophes », a ajouté le wali qui a salué « la grande mobilisation et l'engagement des responsables et des travailleurs des entreprises mettant en œuvre les différentes infrastructures de cette station, qui ont fait preuve d'une grande capacité et efficacité dans la gestion d'un projet important de la taille de cette infrastructure ». Concernant le projet de raccordement de la station de dessalement d'eau de Cap blanc à Boutlelis aux différentes canalisations de transport inspectées par le wali, il a exprimé sa satisfaction quant au rythme de l'avancement des travaux de ce projet, avoisinant les 60%, saluant les efforts déployés pour livrer le projet dans les meilleurs délais et soulignant l'importance de réduire ces délais pour pouvoir réaliser tous les essais nécessaires. Le taux d'avancement des travaux de génie civil de ce projet a approché les 65%, tandis que le taux global a approché les 60%, selon les explications recueillies sur place.

BLIDA

Vaste opération de démolition

Vaste opération de démolition des constructions illicites à Blida notamment sur les terres agricoles. La wilaya de Blida a connu ces dernières années une prolifération de constructions anarchiques, y compris des commerces, sur des terres appartenant au domaine public. Cette situation a contraint les autorités locales, sous la direction du wali Brahim Ouchene, à instruire tous les P/APC et les chefs de daïra de procéder à une grande opération de démolition de toutes les constructions illicites érigées sur les terres du domaine public, notamment les terres agricoles.

Dans les communes de Beni Tammou et de Benkhilil, plusieurs constructions de

fortune ont été détruites. Même situation dans la commune d'El-Affroun, où les agents communaux, accompagnés des services de sécurité et sous la supervision du chef de daïra, ont démoli six constructions illicites dans le quartier populaire de Beni Mouimen. Dans la même commune, plus précisément au niveau de la citadelle de l'Emir Abdelkader, à Oued Djer, deux opérations de démolition ont été menées avec le soutien des éléments des services de sécurité.

La même opération s'est déroulée dans la commune de Blida, où les bulldozers sont entrés en action à plusieurs endroits. En poursuivant le processus de démolition des constructions illicites, plusieurs

habitations ont été rasées dans le quartier Hamamich, dans la commune de Meftah. Dans le cadre des mesures visant à éradiquer le phénomène des bidonvilles et conformément aux dispositions des lois réglementant ce cadre, des logements construits en violation des règles applicables ont été démolis dans certains quartiers du centre de la ville de Mouzaia. Accompagné des agents de l'APC de Beni Mered et des éléments des services de sécurité, le chef de daïra a supervisé cinq décisions de démolition au niveau du quartier Khazrouna. Enfin, l'opération de démolition des constructions érigées sans permis de construire se poursuit dans la wilaya de Blida.

PROGRAMME DE 3 GW D'ENR

Un coût de 400 mds DA financé par la BNA

Le coût du programme actuel des énergies renouvelables, dans sa première phase, portant sur la production de 3 GW d'énergie solaire, est estimé à plus de 400 milliards de dinars (3 mds de dollars) et sera couvert par un prêt de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

"Pour le programme actuel, le mécanisme de financement principal retenu consiste en un financement local sous forme de prêt assuré par la Banque nationale d'Algérie. Le coût global de cette première phase de 3.300 MW est estimé à 413 milliards DA, (3 milliards de dollars)", a avancé le ministre lors de sa participation à la première édition-Algérie de l'étude "Global CEO Survey" du cabinet de conseil PwC.

Pour le reste du programme, portant sur la production de 15.000 MW à l'horizon 2035, le mode de financement devrait principalement reposer sur "le développement des projets en IPP (Independent Power Producer), avec des acteurs et opérateurs privés assurant le montage, le financement et l'exploitation des centrales", a encore avancé M. Arkab lors de sa participation à un panel dédié aux "opportunités des énergies renouvelables en Algérie", organisé à l'occasion.

Des financements d'appoint auprès des établissements financiers algériens peuvent aussi être envisagés, a-t-il ajouté.

A terme, "nous disposerons d'un cadre propice, combinant mécanismes de financement publics et privés. L'Algérie disposerait des moyens nécessaires pour concrétiser son ambitieux programme de développement des énergies durables", a assuré le ministre.

Il a, dans le même sens, évoqué le développement de l'hydrogène, "un objectif prioritaire" pour le Gouvernement, soulignant que l'Algérie aspirait à devenir un "hub énergétique majeur", en s'impliquant dans des projets pilotes visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène. Dans sa stratégie, l'Algérie compte développer progressivement l'hydrogène pour son utilisation dans des secteurs à forte consommation d'énergie tels le ciment, les fertilisants, le verre et l'acier, en premier lieu, et développer des grandes capacités à long terme pour produire et



exporter 40 TWh (environ 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés, selon l'exposé du ministre.

Il a rappelé, à ce titre, la réalisation, en partenariat avec les sociétés allemandes, de deux projets pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50MW) et celui de Hassi Messaoud (4MW) pour tester la technique du transport de l'hydrogène.

En outre, a-t-il poursuivi, l'Algérie participe activement aux discussions avec ses partenaires européens pour la mise en place du South corridor H2, un projet ambitieux pour le transport de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, en utilisant les gazoducs existants et/ou de nouvelles interconnexions.

A long terme, le secteur prévoit même l'introduction de l'électronucléaire civil pour la production de l'électricité, une fois les conditions techniques et technologiques réunies, selon le ministre.

Par ailleurs, le pays entend poursuivre son rôle de fournisseur gazier majeur sur la scène internationale. "Le gaz restera une ressource clé accompagnant la transition énergétique", a souligné M. Arkab.

Généraliser les solutions d'électrification décentralisées et hors-réseau

Interrogé sur le développement des solutions d'électrification décentralisée et hors-réseau (Off-grid), le ministre a indiqué que ces solutions représentaient des opportunités importantes dans le déploiement des énergies renouvelables en Algérie. Plusieurs "expériences concluantes" ont déjà été menées en ce sens, a-t-il rappelé, citant des villages isolés du sud du pays qui sont aujourd'hui alimentés par des installations solaires ou éoliennes autonomes, ou encore

les bases de vie et autres infrastructures de Sonatrach qui utilisent des systèmes énergétiques autonomes hors-réseau.

"Les solutions Off-grid permettraient d'électrifier de façon durable ces zones tout en offrant une alimentation continue et fiable, grâce au stockage par batterie notamment. Elles présentent également l'avantage d'une empreinte carbone nulle comparativement aux centrales diesel", a-t-il expliqué.

Ainsi, il apparaît pertinent, selon M. Arkab, d'étendre davantage cette approche, notamment auprès de cibles prioritaires à l'exemple des exploitations agricoles du Sud, les habitations éparses et les écoles éloignées des réseaux ainsi que quelques projets industriels dans le Grand Sud. Par ailleurs, le ministre est revenu sur le modèle énergétique national "en cours de finalisation", visant la rationalisation de la demande et la conception d'une "vision prospective" des différents scénarios futurs possibles, soulignant que "des actions concrètes" seront mises en œuvre à travers les lois de finances. L'étude des résultats de ce modèle énergétique permettra de mettre en place une feuille de route à moyen et long termes, dont les objectifs sont d'assurer la sécurité énergétique, en déterminant l'approche la plus appropriée pour une transition énergétique durable, a soutenu le ministre.

Présentée pour la première fois en Algérie, la "Global CEO Survey", dans sa 27e édition, a été conduite auprès d'un panel de plus de 4.700 dirigeants d'entreprises à travers 105 pays.

L'édition Algérie de cette étude a mis en avant "le regain de confiance et d'optimisme" des dirigeants d'entreprises algériens, notamment en ce qui concerne la croissance économique du pays.

FORUM DES EXPERTS

Renforcer la coopération entre start-up et secteur des transports

La 1re édition du "Forum des experts" consacrée à l'innovation, à la durabilité, à l'intelligence et au transport logistique (FEDIDIT) a été organisée à Alger, constituant ainsi une nouvelle étape, en vue de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur des transports et les start-up.

Les activités du Forum se sont déroulées sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, qui a affirmé que cette rencontre est une opportunité pour mettre en exergue la relation entre l'évolution du secteur des transports, de l'innovation et de la technologie, à travers des solutions innovantes et créatives, visant à renforcer la sécurité et à faciliter le déplacement des personnes, tout en mettant en relief le rôle important du secteur de la logistique, en tant que catalyseur principal pour l'investissement et la dynamique économique.

Relevant que la croissance effrénée que connaît le secteur des transports, dans le contexte des nombreux et multiples défis auxquels fait face le secteur, requière de revoir la réflexion, de manière principale, sur la manière d'élaborer et d'utiliser les modes de transports, M. Zahana a mis en avant la nécessité d'adopter des pratiques plus durables dans les déplacements quotidiens.

Le ministre a, en outre, appelé à trouver de nouvelles approches et à intégrer les technologies émergentes entre les différents acteurs dans la chaîne logistique, en vue de faire face à ces défis.

Pour sa part, M. Oualid a indiqué que ce forum constitue une opportunité pour les secteurs des transports et de l'économie de la connaissance et des start-up pour passer en revue tous leurs efforts déployés et impliquer les start-up dans la modernisation et la numérisation du secteur des transports. Le ministre a souligné qu'il existe aujourd'hui de nombreuses start-up qui proposent des solutions efficaces au profit du citoyen et qui permettront de promouvoir la qualité des services en s'appuyant sur des modèles développés localement.

Il a ajouté que son secteur ministériel, en collaboration avec le secteur des transports, a lancé, il y a quelques mois, un projet très ambitieux visant à concrétiser un partenariat entre des start-up spécialisées dans la technologie et des entreprises sous tutelle du secteur des transports.

Le forum a donné lieu à des exposés présentés par des représentants de certains groupes publics de transport sur les nouvelles applications et plateformes numériques qui ont été adoptées pour accompagner le processus de numérisation du secteur des transports et améliorer les services fournis aux citoyens.

La première édition du FEDIDIT s'est déroulée avec la participation de représentants de plusieurs entreprises de transport public de différents modes, ainsi que de représentants de start-up et d'autres entreprises spécialisées dans le domaine bancaire et les assurances.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Les opérations humanitaires à Ghaza sont « proches de l'effondrement »

Alors que des milliers de familles continuent de fuir Rafah, se retrouvant avec peu de nourriture et d'eau potable, les opérations humanitaires à Ghaza sont « proches de l'effondrement », a alerté vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM), relevant que l'enclave palestinienne a besoin de toute urgence d'un afflux d'aides pour faire face à cette situation.



« Les opérations humanitaires à Ghaza sont sur le point de s'effondrer, et si la nourriture et les autres fournitures ne reprennent pas en quantités massives, des conditions proches de la famine se répandront », a dit sur le réseau social X, Abeer Etefa, porte-parole du Bureau du PAM au Moyen-Orient.

L'Agence alimentaire de l'Onu a averti que l'offensive menée par l'armée d'occupation sioniste au nord et au sud de la bande de Ghaza, ainsi que la fermeture des points de passage frontaliers, « vont précipiter une catastrophe humanitaire et une aggravation de la faim ».

Mercredi déjà, l'agence onusienne basée à Rome a prévenu que « les opérations humanitaires à Ghaza sont au bord de l'effondrement ».

Selon cette agence, l'escalade de l'agression militaire dans le Sud et dans certaines parties du Nord, ainsi que divers problèmes aux points de

passage de la frontière, vont précipiter « une catastrophe humanitaire et une nouvelle famine ».

« Si la nourriture et les fournitures humanitaires ne commencent pas à entrer massivement dans Ghaza, le désespoir et la faim se répandront », a insisté le PAM.

Cette alerte intervient alors qu'« une ne fois de plus, près de la moitié de la population de Rafah, soit plus de 800.000 personnes, est en mouvement, à la recherche de nourriture et d'un abri dans les zones centrales de la bande de Ghaza et à Khan Younis. Or il n'y a actuellement aucune distribution de nourriture dans le sud de de Ghaza, à l'exception de quelques stocks limités qui sont donnés aux cuisines communautaires pour des repas chauds.

« Moins de 100 camions sont entrés dans le sud de la bande de Gaza ». Il s'agit de la quantité la plus faible de produits humanitaires entrés à Ghaza depuis décembre, « ce qui rend le

risque de famine très réel », a ajouté l'agence.

Par ailleurs, le PAM a déclaré qu'il n'était pas en mesure d'accéder à son principal entrepôt à Rafah en raison des hostilités en cours, tandis que la fermeture des points de passage frontaliers dans le sud signifie que « pratiquement aucune nourriture, aucun carburant ou aide n'est acheminé ». Malgré ces restrictions d'accès, le PAM s'efforce de distribuer les produits restants au plus grand nombre. « Quatre boulangeries sont aussi ouvertes et fonctionnent dans la ville de Ghaza, fournissant du pain essentiel dans le Nord. Sur les 16 boulangeries que le PAM gère à Ghaza, seules dix fonctionnent en raison du manque de carburant et d'autres produits de première nécessité », précise le PAM.

De son côté, l'Agence de l'Onu pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a affirmé que l'offensive militaire de l'armée sioniste a poussé les trois quarts de la population de Ghaza à se

déplacer de force, souvent jusqu'à 4 ou 5 fois.

« Pour des milliers de familles palestiniennes, il n'y a plus d'endroit où aller : les opérations militaires et les bombardements constituent une menace permanente, les bâtiments sont réduits à l'état de ruines. Aucun endroit n'est sûr à Ghaza », a affirmé l'Unrwa. Les personnes déplacées par l'ordre militaire de l'armée sioniste de quitter Rafah vivent maintenant dans des conditions désastreuses dans la ville voisine de Khan Younis. Les personnes ayant besoin d'aide sont « des familles vivant parmi les décombres dans des écoles endommagées, manquant de tentes, de services essentiels et de fournitures vitales », a détaillé l'Unrwa.

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE Une étape tangible menant à l'autodétermination

La décision de trois pays européens de reconnaître l'Etat de Palestine ouvre une étape "tangible" menant à l'autodétermination du peuple palestinien, estime le quotidien britannique "The Guardian".

Qualifiant l'annonce cordonnée de la décision de reconnaître l'Etat de Palestine de "geste soigneusement chorégraphié", le quotidien britannique rappelle que cette action fait suite à des semaines de discussions entre les gouvernements norvégien, espagnol et irlandais.

Dans un article intitulé : "Quelle est l'importance de la reconnaissance de l'Etat palestinien par l'Espagne, la Norvège et l'Irlande ?", les auteurs estiment que "la reconnaissance est une étape tangible vers une voie politique viable menant à l'autodétermi-

nation du peuple palestinien".

Pour le quotidien britannique, "le plus important pour les Palestiniens est peut-être quelque chose de moins tangible : l'acceptation du fait qu'ils ont un droit explicite et fondamental à l'autodétermination qui ne nécessite pas l'autorisation de (l'entité sioniste)", relevant, dans ce contexte, que celle-ci est "de plus en plus traitée comme un paria" et qu'elle "est de plus en plus isolée sur le plan diplomatique".

Rappelant le rôle central joué par la Norvège dans la diplomatie au Moyen-Orient au fil des ans, en accueillant les pourparlers de paix au début des années 1990, qui ont débouché sur les accords d'Oslo, le journal souligne que la Suède était devenue, en 2014, le premier pays de

l'UE à reconnaître l'Etat de Palestine. A l'époque, le ministre suédois des Affaires étrangères avait déclaré : "C'est une étape importante qui confirme le droit des Palestiniens à l'autodétermination.

Nous espérons que cela montrera la voie à d'autres."

Huit autres pays de l'UE ont déjà reconnu l'Etat de Palestine : la Bulgarie, Chypre, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Roumanie.

"De nombreux pays reconnaissent déjà la Palestine comme un Etat indépendant, mais l'élan vers la reconnaissance, en particulier parmi les pays européens, aura des implications importantes", a prévenu The Guardian.

R. I. /Agences

ARMÉE SAHRAOUIE Le siège d'un bataillon des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès ciblé

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des positions ennemies de l'occupant marocain dans le secteur de Mahbès, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué mercredi le commissariat politique de l'Armée sahraouie dans un communiqué militaire.

Des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé par d'intenses bombardements, des bases de l'occupation dans la région d'Oum Lagta et ses retranchements dans la région d'Amitir Lamkhinza, selon le communiqué militaire, rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Ces intenses bombardements ont occasionné "des pertes considérables" dans les rangs de l'armée d'occupation retranchée en position de défense, conclut le communiqué.

R. I. /Agences

Le MCA maintient Beaumelle

Le MCA maintient Beaumelle après la défaite face au CRB (3-1).

Le premier revers du MCA, concédé au stade du 5-Juillet face au CRB (3-1), a poussé certaines voix à s'élever pour demander le départ du coach mouloudéen, Patrice Amir Beaumelle. Cependant, la direction du Doyen, soucieuse de maintenir la stabilité, a une autre vision.

Le MCA doit briller en Afrique pour éteindre la fureur des supporters

24 heures après le match, qui a été secoué avant et après par des scènes de violence dans les tribunes et des jets de bouteilles devant le tunnel, une réunion a été tenue entre le coach des Vert et Rouge et le président de la direction du club pour clarifier les raisons de cette défaite. Hadj Redjem a décidé de renouveler sa confiance à son entraîneur.

Toutefois, selon certaines sources, il a demandé à l'entraîneur une réaction de ses joueurs lors de la prochaine sortie du club, qui sera africaine. En effet, le MCA se rendra à Lubumbashi demain pour défier, le 26 novembre prochain, le TP Mazembe dans le cadre de la première journée de la



phase de poules de la Ligue des champions africaine. Une rencontre durant laquelle les coéquipiers du gardien sévèrement critiqué, Moussaoui, doivent réagir pour revenir à Alger avec

un résultat positif. Dans le cas contraire, il faudra s'attendre à ce que la colère des supporters mouloudéens s'accroisse. Du côté de la direction, il s'agit avant tout de ne pas prendre de

décisions hâtives qui risqueraient de perturber encore plus l'équipe. Cependant, les derniers résultats, notamment les points perdus à domicile face à l'Olympique Akbou, à l'USB et récemment au CRB, ont empêché le champion sortant d'accaparer seul le fauteuil de leader avec un écart sur son plus proche poursuivant.

Beaumelle doit trouver la bonne formule

Le revers face au Chabab, et notamment une très mauvaise deuxième période sur le plan défensif, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Certains estiment que depuis l'arrivée de Beaumelle, le MCA a mis un terme à 10 ans de disette durant lesquels l'équipe n'a pas été sacrée championne d'Algérie.

Il est à souligner que le technicien français a eu tous les ingrédients pour bâtir une grande équipe, grâce à un recrutement qualitatif et aux moyens mis à sa disposition par Hadj Redjem depuis la saison dernière. Fustigé par des milliers de supporters, Beaumelle doit trouver la bonne formule pour que son équipe puisse damer le pion à un adversaire qui a privé en 2015 l'USMA de son premier titre africain. Quatre-vingt-dix minutes que le Français passera certainement sous pression, avec l'appréhension de ne pas trouver de solutions.

Réunion de Khaldi avec les présidents des sections



Le président du club sportif amateur MCA, Mohamed Khaldi, a tenu jeudi une réunion de coordination et d'évaluation du début de saison avec les présidents des sections du club. Lors de cette séance de travail, il a été question d'évaluer le coup d'envoi de la nouvelle saison 2024-25 et de se concerter pour prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement de toutes les sections.

Au début des travaux, Khaldi a adressé ses remerciements à tous les responsables pour le bon démarrage de la saison, notamment la reprise des

entraînements. Il a insisté sur la nécessité de consentir des efforts pour honorer les couleurs du Mouloudia et préserver, surtout, la place du club parmi les grands sur les plans national et africain. Il est à rappeler que seule la section handball messieurs n'a pas encore débuté la compétition, en raison du report du coup d'envoi de la Nationale Une B par la fédération à une date ultérieure. Cette saison sera particulière pour le grand MCA, qui jouera en Nationale Une B pour la première fois et ne se contentera pas d'une simple accession parmi les clubs de l'excellence.

Un 3e coach pour sauver l'équipe féminine de handball

Un 3e coach pour sauver l'équipe féminine de handball lors de la CAN-2024 car les 2 entraîneurs nationaux n'ont pas de licence IHF A. Le recyclage des techniciens de handball refait surface dans notre pays. Avec les exigences de la fédération internationale, notamment celle d'un entraîneur titulaire d'une licence IHF A durant les championnats d'Afrique, la sélection nationale féminine A se trouve face à un problème.

La FAHB s'organise pour assurer la compétition

En effet, l'entraîneur national en place, Riad Oulmane, et son assistant, Yacine Bouakaz, n'ont pas cette licence, ce qui les empêchera de s'asseoir sur le banc sans qu'il y ait un 3e technicien détenteur de la licence IHF A. Pour trouver une solution d'urgence, la fédération a 2 noms qui pourraient intégrer le staff : il s'agit du coach national des seniors messieurs, Farouk Dehili, et du manager général, Rabah Gherbi. Selon une source fédérale, c'est Dehili qui se déplacera avec la délégation pour être sur le banc, permettant ainsi aux deux autres entraîneurs de coacher à tour de rôle le sept national féminin. Cette situation doit pousser la FAHB à donner la priorité dans les désignations de sélectionneurs aux experts ayant déjà passé le stage pour l'obtention de la licence IHF A.



NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE



21h25

TMC

Une étudiante de l'université de Hudson accuse l'un de ses camarades de l'avoir violée quelques mois plus tôt...

STADE FRANÇAIS PARIS / RACING 92



21h10

CANAL+

Lors de la 9e journée, le Stade Français et le Racing 92 ont connu des destins opposés. Les Stadistes se sont inclinés 35-18 contre La Rochelle alors que les Racingmen sont allés dominer la Section Paloise 23-33. Englué dans le bas du classement, le Stade Français Paris a cruellement besoin de points et, surtout, besoin de retrouver une assise solide dans son jeu. De son côté, le Racing 92 est dans le ventre mou du tableau mais semble toutefois en meilleure forme que ses voisins franciliens. Le demi d'ouverture Louis Carbonel et ses coéquipiers du Stade Français Paris vont-ils parvenir à maîtriser le Racing 92 en clôture de cette 10e journée ?

HOMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS



21h10

2

Ivan, Romain, Hippolyte, Noé, Elliot, Antoine et Michel traversent une mauvaise passe. Doute, stress, hypersensibilité, crise d'angoisse, phobies... c'est une belle équipe de vainqueurs, âgée de 17 à 70 ans, qui se retrouve en pleine nature pour une thérapie de groupe.

LES ENQUÊTES DE VERA



21h05

3

Après le départ d'Aiden pour l'Australie, Joe fait son retour auprès de Vera. Tous deux sont appelés sur une route de campagne tranquille où un jeune homme a été retrouvé mort après une collision avec une voiture dont le chauffeur qui a pris la fuite. En y regardant de plus près, Vera comprend qu'il ne s'agit pas d'un accident. La victime était un commerçant populaire sur le marché. Pour en savoir plus, Vera se rend sur son emplacement. Elle espère ainsi découvrir qui il était, et pourquoi quelqu'un désirait si ardemment sa mort...



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LA CONSPIRATION DU CAIRE



21h00

arte

Le jour de la rentrée à l'université al-Azhar du Caire, le Grand Imam décède. Considéré comme la plus haute autorité sunnite du pays, son remplacement est encadré par le pouvoir en place. Soucieux de placer leur candidat à ce poste crucial, les dirigeants, par l'intermédiaire de l'enquêteur Ibrahim, décident de démarcher un élève capable d'espionner ses camarades. C'est Adam, un étudiant boursier, qui est choisi par les services secrets égyptiens pour son profil.

RAQQA, L'OMBRE DE DAECH



21h05

5

Raqqa est devenue tristement célèbre pour avoir été proclamée capitale du califat de Daech en 2014. Cette ville du centre de la Syrie a servi de laboratoire à la constitution d'un Etat islamique et de base arrière pour l'organisation des attentats perpétrés aux quatre coins du monde. La ville a été presque entièrement rasée par les avions de la coalition internationale pour éliminer les combattants de Daech.

NOËL EN ECOSSE



21h10

N2j

Alors qu'elle passe ses vacances en Ecosse, Emma, une décoratrice new-yorkaise, est sollicitée pour aider une petite commune à installer des décorations lumineuses. Malgré l'opposition d'un riche héritier influent qui perçoit Noël comme un désagrément, la petite ville pourrait ainsi participer au concours du "Plus beau village de Noël". Emma va être contrainte de travailler avec cet homme, afin d'apporter un peu de magie à toute la communauté...

LES PETITS MEURTRES D'AGATHA CHRISTIE



21h05

Chérie 25

Un stage de théâtre est endeuillé par une série de meurtres. Le commissaire Swan Laurence entre en scène.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:56
Dohr	12:35
Asr	15:16
Maghreb	17:35
Icha	19:03

MANDATS D'ARRÊT ÉMIS PAR LA CPI CONTRE DEUX RESPONSABLES DE L'ENTITÉ SIONISTE

L'ALGÉRIE SE FÉLICITE «VIVEMENT»

L'Algérie s'est félicitée «vivement» des mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre deux responsables de l'entité sioniste pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

«Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région», lit-on dans le communiqué. Afin



de rendre justice au peuple palestinien et de le protéger, «l'Algérie exhorte les membres de la communauté internationale, notamment les Etats membres de la CPI, à

prendre les mesures requises et nécessaires à l'exécution de ces mandats d'arrêt et à laisser la justice internationale suivre son cours», ajoute la même source

ORAN

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED SMAIN

Le journaliste Mohamed Smain est décédé samedi à Oran, à l'âge de 72 ans, des suites d'un malaise, a-t-on appris auprès du journal *El Djoumhouria*, où le défunt avait exercé. Le défunt était un des brillants journalistes de ce média public paraissant à Oran, qu'il a rejoint à la fin des années 1980. Il avait apporté une contribution significative à cet organe de presse jouant un rôle important dans la formation d'une génération de journalistes, selon la même source. Le regretté avait occupé plusieurs postes au sein de ce quotidien, dont celui de rédacteur en chef jusqu'à son départ à la retraite en 2010, a-t-on fait savoir. Le

corps de Mohamed Smain sera inhumé au cimetière de Sidi Maarouf dans la wilaya d'Oran.

Le ministre de la Communication présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté, samedi, ses condoléances suite au décès du journaliste Mohamed Smaïn, à l'âge de 72 ans. «Le ministre de la Communication, Monsieur Mohamed Meziane, a appris avec une immense tristesse ce matin, le décès du grand journaliste Mohamed Smaïn, aux soins intensifs à Oran, à l'âge de 72 ans», lit-on dans le message de con-

doléances. «Le défunt fut l'une des premières plumes ayant rejoint le journal *«El Djoumhouria»* à la fin des années 1980, contribuant *«activement au développement du journal et à l'enrichissement du paysage médiatique en Algérie»*, a-t-il ajouté. En cette pénible épreuve, «le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille de la presse et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt et à ses proches, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», conclut le message.

RÉUNION OPEP-RUSSIE

L'IMPORTANCE DE LA STABILITÉ DES MARCHÉS PÉTROLIERS SOULIGNÉE

L'importance de la stabilité des marchés pétroliers et énergétiques pour favoriser la croissance économique a été soulignée vendredi à Moscou, lors de la neuvième réunion de haut niveau du dialogue OPEP-Russie sur l'énergie, a indiqué l'OPEP dans un communiqué conjoint, publié sur le site web de l'Organisation. Coprésidée par le vice-Premier ministre de la Fédération de Russie, Alexander Novak et le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep), Haitham Al Ghais, cette réunion a porté sur les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et de l'énergie, ainsi que sur les résultats des récentes négociations sur le changement climatique lors de la COP29, tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, du 11 au 22 novembre courant, précise le communiqué. Aussi, diverses autres questions liées aux secteurs pétrolier et énergétique, telles que la sécurité énergétique, le risque de sous-investissement et l'importance de la stabilité du marché pour favoriser la croissance économique mondiale, ont été abordées. La réunion a également examiné les perspectives à court, moyen et long terme des marchés de l'énergie, a ajouté le communiqué soulignant «la coopération précieuse

et continue entre l'Opep et la Fédération de Russie au niveau technique et de la recherche». Dans ce contexte, la réunion a noté «le résultat positif de la Cinquième réunion technique du dialogue énergétique OPEP-Russie, qui s'est tenue par vidéoconférence, le 15 novembre 2024». «Cette collaboration reflète un engagement pour relever les défis du secteur énergétique et renforcer la stabilité des marchés», est-t-il souligné. La même source a indiqué que la réunion constituait «une étape importante dans le dialogue sur l'énergie et souligne l'importance stratégique de la coopération entre l'Opep et la Fédération de Russie, notamment à travers les cadres de la «Déclaration de coopération» et de la «Charte de coopération», lit-on sur le site de l'Opep. A l'occasion, M. Alexandre Novak a déclaré que «la Russie continuera d'être un acteur clé sur le marché pétrolier, assurant son statut de fournisseur fiable» relevant que «les pays membres de l'OPEP+ sont en contact constant, surveillent la situation du marché et sont prêts à répondre de manière flexible et rapide à tout changement des conditions du marché».

AGRESSION SIONISTE

CONTRE GHAZA

44 176 martyrs

et 104 473 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, s'est alourdi à 44.176 martyrs et 104 473 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis sept massacres au cours des dernières 48 heures dans la bande de Ghaza, faisant 120 martyrs et 205 blessés.

Un précédent bilan donné jeudi a fait état de 44.056 martyrs et 104 268 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

FEUX DE FORÊTS

Des pompiers

algériens en formation aux Etats-Unis

Dans un communiqué publié vendredi, la Direction générale de la Protection Civile (DGPC) a annoncé la participation d'une importante délégation composée de cadres de la DGPC à des journées d'étude et de formation dans le domaine de la lutte contre les feux de forêts aux Etats Unis.

Selon la même source, cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement des connaissances et de l'échange des expériences dans le domaine de la lutte contre les incendies et les feux de forêts entre l'Algérie et les Etats-Unis.

TÉBESSA

Plus de 26 000

comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Tébessa ont saisi 26 100 comprimés psychotropes dans la ville de Bir El Ater (sud de la wilaya), selon un communiqué publié samedi par la cellule de communication de ce corps constitué.

Il est précisé dans le document que la brigade de lutte contre la grande criminalité a agi sur la foi d'informations fiables signalant que 2 individus transportaient, à bord d'un véhicule de tourisme, une importante quantité de drogue destinée à être illégalement commercialisée.

L'intensification des investigations a permis d'identifier et de localiser les 2 individus en question, dont le véhicule a été intercepté et fouillé, donnant lieu à la découverte puis à la saisie de deux sacs contenant les comprimés psychotropes, dissimulés à l'intérieur des sièges arrière. Les deux suspects ont été conduits au siège de la brigade pour complément d'enquête et finalisation des procédures judiciaires d'usage, avant leur présentation devant le procureur de la République, au tribunal de Bir El Ater.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 408 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes sont décédées et 408 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le pays, indique hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila, avec une (1) personne décédée et dix autres (10) blessés dans 4 accidents de la circulation. Par ailleurs, la Protection civile a fait état de deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans une habitation au niveau de la commune de Ain El Kebira, wilaya de Sétif, et du décès d'une autre personne par asphyxie au gaz de ville dans une habitation dans la commune de Boukadir, wilaya de Chlef. Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 4 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eaux dans leurs habitations au niveau des wilayas de Naâma (3 personnes) et Bouira (1), note la même source. D'autre part, une personne est décédée trois autres ont été blessées suite à un incendie qui s'est déclaré dans un ascenseur au 7^e étage d'un immeuble, dans la commune de Oued Tililat, dans la wilaya d'Oran, ajoute le bilan.